



# GUIDE ÉTUDIANT 2023-2024

## Licence 2 Mention Lettres

Parcours Lettres modernes

## Sommaire

---

<b>Renseignements pratiques</b>	p. 3
<b>Présentation générale et choix des spécialisations</b>	p. 5
<b>Autres formations au sein du département</b>	p. 7
<b>Orientation et engagement étudiant</b>	p. 8

---

### Semestre 3

<b>Répartition semestrielle des enseignements (S3)</b>	p. 10
Inscriptions pédagogiques	p. 11
UED 31 : Littérature française du Moyen Âge	p. 12
UED 32 : Littérature française du XVI <sup>e</sup> siècle	p. 14
UED 33 : Littérature comparée	p. 16
UET 34 : Langue vivante	p. 18
UET 35 : Compétences numériques	p. 19
UEC 36 et UEC37 : enseignements complémentaires (selon spécialisation)	p. 20

---

### Semestre 4

<b>Répartition semestrielle des enseignements (S4)</b>	p. 25
UED 41 : Littérature française du XVI <sup>e</sup> siècle	p. 26
UED 42 : Littérature et problématiques transversales	p. 27
UED 43 : Littérature comparée	p. 31
UET 44 : Langue vivante	p. 33
UET 45 : Projet tutoré	p. 34
UEC 46 et UEC47 : enseignements complémentaires (selon spécialisation)	p. 36
<b>Règles de contrôle des connaissances</b>	p. 41

*Illustration de couverture : Thomas Vieille*  
[thomasvieille.illus@gmail.com](mailto:thomasvieille.illus@gmail.com)

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

---

Responsable de la Licence : M. Claudel

Responsable du niveau L2 : Mme Ligier-Degauque

Responsable de la spécialisation Critique et pratique de la littérature : M. Zonza

Responsable de la spécialisation Culture et médias : Mme Labbé

Responsable de la spécialisation Professorat des Écoles : Mme Peyrache-Leborgne

Responsable de la Licence mention Lettres-Langues : M. Postel (pour la partie Lettres)

Direction du Département de Lettres modernes : Mme Pierre

**Secrétariat : Mme Guiné** – Le secrétariat (bureau 109.4) est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

## Conseil pédagogique

---

Le Département de Lettres modernes a mis en place une commission consultative enseignants-étudiants chargée d'examiner les différents problèmes que rencontrent les étudiants au cours de leurs études. Les représentants étudiants d'une part et la responsable d'année (Isabelle Ligier-Degauque) d'autre part sont à votre disposition pour vous informer et se faire l'écho de vos préoccupations.

Les modalités de fonctionnement des Conseils pédagogiques (élections, calendrier précis des réunions, etc.) seront communiquées à la rentrée.

## Contacts enseignants – étudiants – secrétariat

---

Les enseignants peuvent être contactés par e-mail ([prenom.nom@univ-nantes.fr](mailto:prenom.nom@univ-nantes.fr)). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

**Très important :** Les étudiants doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique ([prenom.nom@etu.univ-nantes.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-nantes.fr)) afin d'être tenus au courant des messages que les enseignants et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

## Pour faciliter vos exposés et recherches

---

Nantes Université propose l'accès à un [réseau](#) de neuf bibliothèques universitaires. L'accès à ces bibliothèques est libre. Les étudiants de Nantes Université sont automatiquement inscrits dans le réseau des bibliothèques universitaire : seule la carte étudiante est requise pour emprunter. Le nombre d'emprunts simultané est illimité ; la durée du prêt varie entre un mois (étudiants de licences et de masters) et deux mois (doctorants, agrégatifs).

Les documents des bibliothèques sont référencés dans le catalogue [Nantilus](#), chacun peut consulter son compte pour accéder à divers services, comme la réservation ou la prolongation d'emprunts.

Deux bibliothèques proposent des collections en lettres modernes :

- La BU Censive se compose de deux espaces, situés au 1er étage du bâtiment Censive, au plus près des salles de cours : la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes (salle 111) et le Centre interdépartemental de documentation et de recherche (le CIDRe), salle 100. Le Cidre propose un fonds spécialisé en lettres modernes (textes au programmes des enseignements). Les documents du Cidre peuvent également être demandés et rendus à l'accueil de la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes.
- La BU Lettres, sur le campus Tertre, est une bibliothèque pluridisciplinaire proposant, entre autres, une importante collection en lettres modernes (une partie des collections est en magasin)

Les horaires en temps réel des BU sont indiqués [sur cette page](#).

Les BU proposent régulièrement [des formations](#), pour tous les niveaux.

## LICENCE DE LETTRES

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET CHOIX DES SPÉCIALISATIONS

---

La Licence de Lettres modernes vise à offrir aux étudiants titulaires du Baccalauréat une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, orientée vers les concours de recrutement de l'enseignement à tous les niveaux, permettant aussi une orientation vers les métiers de la culture et les carrières administratives, préparant enfin les étudiants qui le désirent à la recherche.

Le cursus de Licence s'organise, à chaque semestre, en trois volets : vous suivrez un tronc commun d'enseignements fondamentaux de langue française et de littérature (UE disciplinaires ou UED) ; vous suivrez également des cours offrant des contenus « transversaux » (UE transversales ou UET : notamment l'apprentissage d'une langue vivante) ; vous suivrez enfin un ensemble de cours au choix (UE complémentaires ou UEC), permettant une diversification des enseignements et une spécialisation progressive.

**À partir de la L2, trois possibilités de spécialisations** vous sont proposées, dans le cadre de ces UE complémentaires, par le Département de Lettres modernes :

- Une spécialisation « Critique et pratique de la littérature »
- Une spécialisation « Culture et médias »
- Une spécialisation « Professorat des écoles »

Chacune de ces trois spécialisations vous conduira à suivre des cours spécialement fléchés dans les UE complémentaires, afin d'adapter au mieux votre formation à vos projets personnels et professionnels. En L2 Lettres modernes, chaque spécialisation est ainsi constituée de 2 UEC par semestre.

Un étudiant engagé en L2 dans une spécialisation est invité à la poursuivre naturellement en L3. Il peut cependant la modifier d'une année sur l'autre (par exemple, un étudiant engagé dans la spécialisation « Professorat des écoles » en L2 peut choisir l'année suivante, en L3, la spécialisation Critique et pratique de la littérature). En revanche, **il ne peut changer de spécialisation en cours d'année.**

#### **Spécialisation Critique et pratique de la littérature**

---

Cette spécialisation dirige naturellement, mais sans exclusive, les étudiants vers les concours de recrutement de l'enseignement (CAPES et Agrégation de Lettres modernes) et les concours administratifs. Elle introduit, au-delà, à la recherche dans le domaine des Lettres. La poursuite d'études la plus logique se fait donc dans les Masters du département Lettres modernes (Master Recherche et Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, dit MEEF) auxquels vous pourrez candidater à l'issue de la L3.

## Spécialisation Professorat des écoles

---

Cette spécialisation propose des enseignements de grammaire, de littérature de jeunesse, de mathématiques, d'histoire et de géographie, afin de se former au mieux au métier de professeur des écoles et d'acquérir les connaissances pluridisciplinaires nécessaires au concours du CRPE. Cette préparation se fera, au terme de votre Licence de Lettres, **au sein des INSPÉ** (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation), auxquels vous pourrez candidater naturellement à l'issue de votre L3.

## Spécialisation Culture et médias

---

Cette spécialisation est constituée d'enseignements variés dans le domaine de la culture et de la médiation culturelle, des métiers du livre et de l'édition, mais aussi du journalisme, de l'histoire et de la théorie des médias. Il vise à vous préparer aux concours administratifs (à l'IPAG notamment), aux concours des écoles de journalisme, aux licences pro ou aux Masters Métiers du livre. Ce parcours est donc très ouvert. Il peut trouver un prolongement dans plusieurs Masters proposés à l'université de Nantes (Médiation culturelle, Humanités environnementales...)

## Choix d'autres enseignements complémentaires (UEC)

---

Les étudiants sont invités à suivre, de préférence, les enseignements complémentaires proposés dans le cadre de leur cursus de Lettres modernes, à savoir une des trois spécialisations sus-mentionnées : « Critique et pratique de la littérature », « Professorat des Écoles », « Culture et médias ». Mais d'autres possibilités s'offrent à eux :

– Dans une démarche de double spécialisation, les étudiants peuvent choisir de poursuivre leur inscription dans un « bloc » de complémentaires déjà suivi en L1.

- Les étudiants inscrits en Lettres Modernes peuvent ainsi continuer à suivre le « bloc » relevant de la spécialisation « **Humanités et Musique** », commencé en L1.
- Les étudiants inscrits en Lettres Modernes peuvent également suivre le « bloc » de spécialisation « **Langue et cultures de l'Antiquité** » qui associe l'étude d'une langue ancienne et un cours de culture antique, également commencée en L1.

– Dans une démarche d'ouverture, les étudiants pourront aussi composer librement leur « bloc » de complémentaires en choisissant des cours proposés, au même niveau, dans les différentes Licences proposées à l'échelle de l'UFR (Lettres Classiques, Lettres Modernes, Philosophie, Sciences du Langage, Sciences de l'Éducation et de la Formation) ou à l'échelle du Pôle (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Psychologie, etc.). C'est ce que l'on nomme le bloc « découverte ». La liste des UEC ouvertes aux étudiants de Lettres modernes sera disponible à la rentrée. Les choix dans cette liste se feront naturellement *sous réserve de compatibilité dans les emplois du temps*.

## AUTRE FORMATIONS AU SEIN DU DEPARTEMENT

---

*Vous croiserez pendant votre cursus des étudiants suivant certains éléments de votre formation de Lettres modernes, mais inscrits dans d'autres cursus : des étudiants de Lettres classiques (suivant les cours de littérature française de votre maquette), des étudiants du parcours LAS 2<sup>ème</sup> année (en lien avec la filière Santé), des étudiants du parcours PPPE 2<sup>ème</sup> année, et enfin des étudiants de la Licence Lettres-Langues.*

### **Deux mots sur la Licence mention Lettres-Langues (LL)**

---

La Licence mention Lettres-Langues est une formation spécifique, assurée conjointement par le département de Lettres modernes et les départements de langue de la Faculté des Langues et Cultures Étrangères (FLCE). Elle nécessite une inscription dès la première année (parcours sélectif avec inscription sur Parcoursup) et offre quatre possibilités pour le choix de la langue : 1. Lettres-Anglais, 2. Lettres-Allemand, 3. Lettres-Italien et 4. Lettres-Espagnol.

L'enseignement est constitué de cours dispensés d'une part en Lettres modernes et d'autre part dans le département de la FLCE associé à la langue choisie (Allemand, Anglais, Italien ou Espagnol).

Il s'agit d'une formation pleinement bi-disciplinaire ouvrant la possibilité de poursuivre un Master dans chacune des deux disciplines, de présenter de nombreux concours (concours administratifs où l'aisance en langue vivante est requise, école de journalisme, etc. ; une préparation complémentaire est parfois à prévoir), ou de se lancer sur le marché du travail avec une compétence en rédaction et dans l'interprétation des textes (Lettres modernes). Elle complète les débouchés de la Licence Lettres modernes par l'atout du bilinguisme, assurant des capacités d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités sociales.

Le département de Lettres modernes propose un parcours Lettres-Langues à l'intérieur du Master Arts, Littératures, Civilisations (ALC) une poursuite d'études possible après la Licence Lettres-Langues.

## ORIENTATION ET ENGAGEMENT ETUDIANT

---

### Le Dispositif d'orientation intégré tout au long de la licence

---

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Adressée à tous les étudiants, la **Journée d'Orientation** (date précisée à la rentrée) réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?

Il sera proposé dans chaque filière des présentations des formations, des témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

2) **En L3, les enseignements « Ouvertures pro 1 »** (comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage) et **« Ouvertures pro 2 »** (valorisation de vos stages, actions de bénévolat, expériences professionnelles, engagements étudiants...) à valider selon les principes expliqués dans votre livret de L3.

### L'UE facultative « Validation de l'engagement étudiant » (VEE)

---

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langages, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an) ;
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Pour toute information, contacter Mme Taveneau : [Stephanie.Taveneau@univ-nantes.fr](mailto:Stephanie.Taveneau@univ-nantes.fr) ou consulter la page internet dont voici le lien : <https://lettreslangages.univ-nantes.fr/formations/validation-de-l-engagement-etudiant>

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.



La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct** (2-3 pages). Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Exemple. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) ; la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

## REPARTITION SEMESTRIELLE DES ENSEIGNEMENTS

### LICENCE 2e ANNÉE (L2)

#### SEMESTRE 3 (S 3)

##### UE DISCIPLINAIRES

<b>UE 31</b>	<b>Littérature française du Moyen Âge</b>	6 ECTS
	24 h CM Histoire de la littérature française du MA	
	24 h TD Littérature française du Moyen Age : étude d'œuvres	
<b>UE 32</b>	<b>Littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle</b>	6 ECTS
	24 h CM Histoire de la littérature française du XVI <sup>e</sup> siècle	
	24 h TD Littérature française du XVI <sup>e</sup> siècle : étude d'œuvres	
<b>UE 33</b>	<b>Littératures comparées</b>	6 ECTS
	18 h CM Littératures comparées : Textes fondateurs 3 : domaine extra-européen	
	30 h TD Littératures comparées : étude d'œuvres	

##### UE TRANSVERSALES

<b>UE 34</b>	<b>Langue vivante = Anglais, Espagnol ou Allemand</b>	3 ECTS
	24 h TD	
<b>UE 35</b>	<b>Compétences numériques</b>	3 ECTS
	14 h TD	

##### UE COMPLEMENTAIRES PROPOSEES PAR LM

	<b>Professorat des écoles</b>	<b>Critique et pratique de la littérature</b>	<b>Culture et médias</b>
<b>UE 36</b> 3 ECTS	Culture générale en littérature 1 30 h TD	<b>Aux sources de la langue</b>	Les paralittératures 24 h TD
		EC 1 : Grammaire et rhétorique 18 h TD	
		EC 2 : Littérature et langue ancienne 20 h TD	
<b>UE 37</b> 3 ECTS	<b>L'école et ses apprentissages</b>	Lire les textes : expression orale 30 h TD	Littérature et cinéma 32 h TD
	EC 1 : Histoire/géographie + Mathématiques 24 h TD		
	EC 2 : République citoyenneté diversité 24 h CM		

Dans le cadre des UE Complémentaires, vous avez la possibilité de suivre d'autres cours proposés en dehors du département : Bloc « Humanités et musique », bloc « Langue et culture de l'Antiquité », bloc « Découverte »...

## Inscriptions pédagogiques :

---

Les inscriptions pédagogiques (qui ne remplacent pas celles que vous devez faire sur la plateforme des services de la Scolarité) dans les groupes de TD s'effectuent sur Madoc. Il s'agit de pré-inscriptions permettant à l'étudiant de formuler des vœux d'affectation aux cours qu'il souhaite suivre, et qui visent à une répartition équilibrée des effectifs entre les différents TD.

**Pour accéder à Madoc : munissez-vous de vos *identifiant* (nom d'utilisateur) et *mot de passe*, ouvrez le lien [L2 Lettres \(toutes les spécialisations et parcours\) \(LEL2LETTRES\)](#), répondez aux onglets « Sondage Inscriptions », suivis de l'indication des UE concernées. Le principe de ces inscriptions pédagogiques vous sera expliqué dans le détail lors de la réunion de pré-rentrée de L2, ainsi que par mail (via le Forum des nouvelles sur Madoc).**

Pour le premier semestre, vous devez vous inscrire **entre le jeudi 14 septembre 2023** (à partir de midi) **et le vendredi 15 septembre 2023** (avant 13 h).

Pour le deuxième semestre, vous serez avertis ultérieurement.

Pour information, la réunion de rentrée de la Licence 2 aura lieu le **jeudi 14 septembre 2023 à 10 h dans l'Amphi 3** (Censive).

### Organisation et volume horaire :

Deux enseignements : 1 CM de 24 h (2 h / semaine) et 1 TD de 24 h au choix (2 h / semaine).

ECTS : 6                      Coefficient : 6/30

### CM

#### Mme Millon-Hazo : Histoire de la littérature française du Moyen Âge

##### « La lettre et la voix : initiation à la poésie et à la prose médiévales (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) »

La période médiévale est traversée par mille ans d'histoire depuis le haut Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup>), jusqu'au Moyen Âge central (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>) et tardif (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>). On commence à étudier la littérature française à partir du XII<sup>e</sup> siècle, quand se stabilise la langue vernaculaire, le roman.

Lors de ce cours d'histoire des genres littéraires, nous découvrirons d'abord la chanson de geste et la poésie lyrique, puis nous aborderons la question du roman, en ses naissances et en ses subversions. Nous serons sensibles à la porosité des genres de la fable, du lai, du fabliau, des mystères, des diableries et des farces. Finalement, nous observerons comment se métamorphosent ces différents genres à l'automne du Moyen Âge.

Il s'agira d'être attentives et attentifs à la manière dont s'articulent et s'influencent mutuellement l'histoire littéraire, l'anthropologie historique, l'histoire des images et des représentations. Le travail et la réflexion seront systématiquement fondés tant sur des textes littéraires, que sur des images et des analyses historiques.

#### Textes au programme :

Je vous fournirai une brochure contenant les extraits étudiés.

#### Lectures critiques :

Je vous conseille la lecture de *La Lettre et la voix. De la « littérature médiévale »* de Paul Zumthor (Seuil, 1987) et celle de *L'Automne du Moyen Âge* de Johan Huizinga (Payot, 2015 – *princeps*, 1919).

### TD

#### Mme Millon-Hazo : L'énigme du *Graal* (1 groupe)

« Le cycle de la Table Ronde appartient à l'espèce de mythes la plus haute : il est par essence un de ces carrefours où les très petits déplacements du promeneur correspondent à chaque fois à un foisonnement de perspectives nouvelles. » (Julien Gracq, avant-propos au *Roi pêcheur*)

Voici l'un des premiers chefs d'œuvre de la littérature française. Le *Graal*, fantasmatique et mystérieux, a attisé la curiosité de nombre de lecteur·rice·s, suscité bien des interprétations et engendré maintes réécritures littéraires, théâtrales, musicales et cinématographiques. Nous suivrons la quête fascinante de Perceval, en tâchant d'observer au plus près l'écriture de Chrétien de Troyes. Nous serons sensibles à son style raffiné et à son langage poétique. Ces travaux dirigés seront aussi bien l'occasion de redécouvrir les grands motifs de la littérature chevaleresque et courtoise que de travailler le lexique et la morpho-syntaxe de la langue si élégante de Chrétien.

Nous ouvrirons notre étude du texte médiéval sur trois adaptations plus proches de notre temps : la seule pièce de théâtre de Julien Gracq, *Le Roi pêcheur* (1948), les films d'Éric Rohmer, *Perceval le Gallois* (1978) et des Monthy Python, *Sacré Graal !* (1975).

**Texte au programme :**

Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal ou le roman de Perceval*, éd. Charles Méla, Paris, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1990. Vous devez vous être procuré et avoir lu ce roman pour le début des cours. Je vous fournirai les textes de Julien Gracq.

**Lectures critiques :**

Je vous conseille de lire le commentaire de Michelle Szkilnik dans la collection Foliothèque (Paris, Gallimard, 1998).

Vous pouvez également consulter en bibliothèque l'ouvrage d'Armand Strubel consacré à l'allégorie médiévale, *La Rose, Renart et le Graal. La littérature allégorique en France au XIII<sup>e</sup> siècle* (Genève, Slatkine, 1989).

Il vous sera utile aussi bien pour ces TD que pour le CM de la même UE.

**M. Le Corre : *Robert le Diable* (1 groupe)**

Composé au XIII<sup>e</sup> siècle par un clerc anonyme, ce roman suit le parcours de Robert, fils du Diable, de sa naissance marquée du sceau de Satan jusqu'à sa sanctification, en passant par son exemplaire rédemption. Ce texte, d'une qualité romanesque remarquable, se révèle être un objet d'étude passionnant (et véritablement plaisant) pour mieux comprendre et mieux aborder la production littéraire du Moyen Âge. Par son écriture profondément syncrétique, *Robert le Diable* nous permettra d'explorer de nombreux motifs à l'œuvre dans la littérature médiévale (pacte diabolique, folie feinte, péché de parole et parole empêchée, etc.) renvoyant à d'autres textes et à des sources multiples, puisque le roman emprunte autant à la geste épique qu'au merveilleux féerique, entre autres. En outre, nous nous intéresserons à quelques réécritures, plus particulièrement médiévales, afin d'observer les mouvances de la légende à travers les genres et les siècles.

**Texte au programme :**

*Robert le Diable*, trad. Élisabeth Gaucher, Paris, Honoré Champion, coll. Classiques Moyen Âge, 2006.

### Organisation et volume horaire :

Deux enseignements : 1 CM de 24 h (2 h / semaine) et 1 TD de 24 h au choix (2 h / semaine).

ECTS : 6                      Coefficient : 6/30

### CM

#### M. Méniel : Histoire de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle

Le XVI<sup>e</sup> siècle n'est pas seulement une période de transition entre le Moyen Âge et le Grand Siècle, c'est une période singulière qui s'inscrit dans le champ plus large de la Renaissance, où s'est épanouie la civilisation la plus raffinée au milieu de la violence la plus brutale. Après avoir posé quelques jalons historiques et sociologiques, de la prise de Constantinople par les Turcs en 1453 à la mort de Henri IV en 1610, nous mettrons en relation l'histoire littéraire avec l'histoire culturelle, religieuse et politique de la période, de manière à souligner comment les œuvres et les genres entrent en résonance avec la société du temps. Le cours s'appuiera sur une anthologie de textes qui sera mise à disposition sur Madoc.

#### Ouvrages critiques :

AQUIEN (Michèle). *Dictionnaire de poétique*, Paris, Librairie Générale Française (Le livre de Poche), 1993.

AULOTTE (Robert), dir. *Précis de littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle. La Renaissance*, Paris, PUF, 1991.

LESTRINGANT (Frank) et ZINK (Michel), dir. *Histoire de la France littéraire*, t. I. *Naissances, Renaissances (Moyen Âge-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, PUF, 2006.

LESTRINGANT (Frank), RIEU (Josiane) et TARRETE (Alexandre). *Littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2000.

PANTIN (Isabelle). *La Poésie du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bréal, 2003.

SIMONIN (Michel) et GRENTE (Georges), dir. *Dictionnaire des Lettres Françaises. Le XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard et Librairie Générale Française, 2001.

### TD

#### Mme Zahra : Joachim du Bellay : *Les Regrets* (1 groupe)

Le TD proposera une étude des *Regrets* de Joachim du Bellay, recueil emblématique du mouvement humaniste et de la poésie du XVI<sup>e</sup> siècle, publié en 1558. Dans son œuvre poétique, composée lors de son séjour à Rome, Du Bellay interroge son rapport à la poésie, à la société, au monde (Rome, la cour de France, la papauté, les autres poètes de la Pléiade). La lecture des *Regrets* nous amènera à aborder les questions de l'inspiration poétique, de l'expression de la nostalgie et de l'exil. Nous réfléchirons également, à travers l'étude des poèmes qui constituent le recueil, à la manière dont se construit, au XVI<sup>e</sup> siècle, la figure du poète.

#### Texte au programme :

Joachim du Bellay, *Les Regrets*, Paris, Flammarion, 2021.

#### Bibliographie indicative :

- Michel Jarrety (sou la direction de), *La Poésie française du Moyen-Âge au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2017.
- Daniel Ménager, *Introduction à la vie littéraire du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Dunod, 1984.
- Josiane Rieu, *L'Esthétique de Du Bellay*, Paris, SEDES, 1995.

## M. Méniel : Joachim du Bellay : *Les Regrets* (1 groupe)

Ce TD proposera une lecture du recueil le plus important, le plus personnel et le plus singulier de Joachim du Bellay, les *Regrets* (1558). Du Bellay est un poète lucide sur les enjeux littéraires et culturels qu'engage la pratique de la poésie, et il le manifeste dans son œuvre poétique tout autant que dans la *Deffense, et illustration de la langue françoise* (1549). Il compose *Les Regrets* alors qu'il a suivi à Rome son oncle le cardinal Jean du Bellay. Le séjour romain, qui l'éloigne de la cour de France, l'amène à concevoir sa poésie comme un lien maintenu avec le pays natal et à s'orienter vers trois registres : l'épigramme, la satire et l'éloge. L'analyse de sonnets des *Regrets* permettra d'aborder notamment les questions de l'inspiration et du travail poétique, du rapport de la poésie aux circonstances, et de l'élaboration d'une œuvre personnelle. Elle nous conduira aussi à réfléchir sur le statut et le rôle du poète et de la poésie au XVI<sup>e</sup> siècle.

Nous utiliserons le volume de la collection Le Livre de Poche classique, qu'il est nécessaire d'acquérir.

### Texte au programme :

Joachim DU BELLAY, *Les Regrets*, suivi de *Les Antiquités de Rome*, *Le songe*, éd. François Roudaut, Paris, Librairie générale française (Le Livre de poche. Classique), 2002. Il convient de venir avec cette édition dès la première séance.

### Lectures critiques :

Lire l'introduction de François Roudaut.

François RIGOLOT, « Du Bellay et la poésie du refus », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 36, n° 3 (1974), p. 489-502 (disponible en ligne sur le site JStor, accessible à partir de l'intranet et de Nantilus).

François ROUDAUT, *Joachim Du Bellay*, « *Les Regrets* », Paris, Presses universitaires de France, 1995.

Nina MUEGLER, Emma FAYARD, Mathilde THOREL, *Du Bellay*, « *Les regrets* », « *Les Antiquités de Rome* », « *Le Songe* », Neuilly, Atlande, 2021.

## UED 33 : Littérature comparée

### Organisation et volume horaire :

1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 30 h au choix (2 h 30 / semaine)

ECTS : 6

Coefficient : 6/30

### CM

#### M. Postel : Textes fondateurs 3 : domaine extra-européen

Le cours vise à compléter le cours Textes fondateurs européens de 1<sup>re</sup> année. Il couvre cinq aires culturelles extra-européennes et trois genres : **l'épopée** avec des extraits du *Mahābhārata* (Inde, à partir du III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ) et le récit de la fondation de l'empire du Mali par le roi *Soundjata* (Afrique, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle) ; le conte avec *Les Aventures de Sindbad le marin* (monde arabe, IX<sup>e</sup> siècle) et les *Histoires fantastiques du temps jadis* (Japon, c. 1120) ; enfin la poésie avec une anthologie de poèmes, *Neige sur la montagne du lotus. Chants et vers de la Chine ancienne* (Chine, jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle). La présentation des textes s'accompagnera de l'exploration de diverses pistes d'études comparatistes.

#### Corpus :

**Inde** : *Le Mahābhārata conté selon la tradition orale* (III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ-III<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ), édition de Serge Demetrian, Paris, Albin Michel, 2006. Extraits (153 pages).

**Afrique** : *La Grande Geste du Mali. Des origines à la fondation de l'Empire* [tradition de Krina], tome 1 (texte français), récit de Wâ Kamissoko, transcription et traduction de Youssouf Tata Cissé, Paris, Karthala, 2009 (texte accessible sur Madoc). [BU](#). Extraits (19 pages).

**Monde arabe** : *Sindbad le marin et autres contes des Mille et une Nuits*, tome IV, édition de Jamel Eddine Bencheikh et André Miquel, Paris, Gallimard, « Folio », 2001, p. 343-466. BU. Extraits (40 pages).

**Japon** : *Histoires fantastiques du temps jadis* (c. 1120), traduction de Dominique Lavigne-Kurihara, Arles, Philippe Picquier, 2002. Extraits (25 pages).

**Chine** : *Neige sur la montagne du lotus. Chants et vers de la Chine ancienne* (jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle), traduction de Ferdinand Stočes, Arles, Philippe Picquier, 2006. Extraits (8 pages).

Validation : 1<sup>re</sup> session : Assidus et D.A. : examen écrit 2 h (100%). 2<sup>e</sup> session : Assidus et D.A. : examen écrit 1 h.

### TD

#### Mme Brochard : L'engagement mémoriel dans la poésie extra-européenne XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles (1 groupe)

À travers l'étude comparée de trois recueils poétiques extra-européens, nous analyserons en quoi les enjeux culturels, identitaires et linguistiques influencent l'écriture poétique chez des auteurs profondément marqués par une expérience historique aliénante, qu'il s'agisse de la colonisation, de la dictature, de l'esclavage ou de l'exil. Nous souhaitons montrer combien l'engagement porté par ces poètes dépasse le militantisme pour proposer au lecteur une expérience poétique livrant « le cri du monde », selon les mots d'Édouard Glissant. Composé de trois recueils s'inscrivant dans les littératures des Amériques (Canada, Caraïbes, Chili), notre corpus nous offrira de riches possibilités comparatistes pour analyser ces combats contemporains, depuis les luttes contre le racisme et l'oubli jusqu'à la reconnaissance des voix opprimées et la réappropriation des paroles autochtones.



**Au programme :**

Joséphine BACON, *Uiesb – Quelque part*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2018.

Pablo NERUDA, *Chant général* [*Canto general*, 1950], trad. Claude Couffon, Paris, Gallimard, coll. Poésie, 1984. [Seule la lecture des chants I, II, III, V, VI et XV est obligatoire ; la lecture intégrale du recueil est conseillée]

Aimé CESAIRE, *Cahier d'un retour au pays natal* [1939], Paris, Présence africaine, coll. Poésie, 2000.

**M. Tettamanzi, Roman et société en Amérique latine (1 groupe)**

Il s'agit d'une sensibilisation à la spécificité de la culture (des cultures) latino-américaines dans le monde contemporain. Nous réfléchissons sur les relations entre la culture au sens large du terme, et les problèmes sociaux de l'Amérique latine, tout cela au prisme du roman. Il sera donc question (entre autres choses) de musique, de danse, de littérature, mais aussi de sous-développement et de violence, de dictature, de vie quotidienne, d'écologie, de religion.

Le cours abordera ces questions d'abord à travers des textes distribués en cours (Cortazar, Garcia Marquez...), puis deux romans appartenant à des aires géographiques différentes : le Pérou d'abord avec un récit mi-autobiographique mi-fictionnel, souvent comique (Vargas Llosa) ; un roman brésilien à la fois profond et drôle, qui permet de « passer en revue » bien des aspects de cette société métissée (J. Amado). Attention : il n'est pas nécessaire de bien connaître l'Amérique du Sud ; en revanche, il est indispensable de lire ces romans avant la rentrée car il ne s'agit pas de courtes nouvelles.

**Au programme :**

Mario Vargas Llosa, *La Tante Julia et le scribouillard* (1977 ; Folio n°1649)

Jorge Amado, *La Boutique aux miracles* (1969 ; J'ai Lu n°11214)

## UET 34 : Langue vivante

1 TD 24 h Anglais : M. Lillis (2 groupes au choix)

1 TD 24 h Espagnol (mutualisé UFR Lettres et Langues) assuré par FLCE

1 TD 24 h Allemand (mutualisé UFR L1-L2-L3) assuré par FLCE

ECTS : 3

Coefficient : 3/30

### **Descriptif TD Anglais : M. Lillis (2 groupes)**

#### **« When Writers Take Positions »**

Comment les écrivains prennent-ils positions contre le mensonge politique ou culturel, contre la propagande, et devant le « fake news » ? Dans ce cours – entièrement en anglais – nous étudierons ce qu'est une « prise de position », et nous examinerons les prises de positions de différents auteurs (romanciers, poètes, ou personnages publics : Margaret Atwood, JK Rowling, Jane Goodall, Toni Morrison, Greta Thunberg, George Orwell, Oscar Wilde, Wilfred Owen, Siegfried Sassoon...) sur des enjeux culturels, historiques, et politiques contemporains. Nous étudierons des extraits d'œuvres littéraires de divers auteurs ainsi que des articles de journal, des publicités, des extraits de discours et de films.

Textes : Les textes seront fournis par le professeur en classe et sur MADOC.

Validation : Contrôle continu oral et contrôle continu écrit, pendant le semestre.

### **Descriptif TD Allemand :**

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarisches Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand. Les textes seront distribués en début d'année.

**Descriptifs TD Espagnol : Sera communiqué à la rentrée.**

## UET 35 : Compétences numériques

ECTS : 3

Coefficient : 3/30

### **Volume horaire :**

1 TD de 18 h (9 séances de 2 h)

### **M. Tagri (3 groupes)**

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences.

## UEC 36 et UEC 37 : UE complémentaires proposées par les Lettres modernes

### Organisation :

En Lettres modernes, 3 spécialisations : Critique et pratique de la littérature, Culture et médias, Professorat des écoles).

**2 UEC par spécialisation à prendre. Au premier semestre : UEC 36 et UEC 37.**

ECTS : 3 pour UEC 36 et 3 pour UEC 37    Coefficient : 3/30 pour UEC 36 et 3/30 pour UEC 37

### Spécialisation Critique et pratique de la littérature

### Organisation :

#### UEC 36 « Aux sources de la langue » :

EC 1 : 1 TD de 18 h « Grammaire et rhétorique » : M. Sagnier

EC 2 : 1 TD de 20 h « Littérature ou langue ancienne » : cours assuré par le dpt de Lettres classiques.

#### UEC 37 :

1 TD de 30 h « Lire les textes : expression orale » : Mme Orlandi

### UEC 36

#### EC 1 : 1 TD de 18 h « Grammaire et rhétorique »

**M. Sagnier** (1 h 30 par semaine).

Ce cours présente un double objectif. Seront, d'une part, abordées des notions de morphosyntaxe de la langue française, visant à compléter le savoir grammatical acquis depuis la L1. D'autre part, le cours proposera une initiation raisonnée à la rhétorique et à ses notions clefs – en particulier celles de fins rhétoriques, de parties de l'art oratoire, de preuves techniques et de genres d'éloquence. Pour ce faire, nous nous pencherons sur divers textes littéraires, de toutes les époques, en privilégiant l'apprentissage par la pratique et la manipulation des notions nouvelles.

### Bibliographie :

**En grammaire, par ordre de difficulté** (seuls les deux premiers ouvrages sont recommandés au niveau L2) :

Delignon-Delaunay, Bénédicte et Laurent, Nicolas, *La grammaire pour tous*, Paris, Bescherelle, 2019.

Denis, Delphine et Sancier-Chateau, Anne, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche, 1997.

Narjoux, Cécile, *Le Grevisse de l'étudiant*, Louvain, De Boeck Supérieur, 2021.

Pellat, Jean-Christophe, Riegel, Martin et Rioul, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2021.

### En rhétorique :

Gardes-Tamine, Joëlle, *La rhétorique*, Paris, Armand Colin, 2011.

Meyer, Michel, *La rhétorique*, Paris, PUF, 2011.

Molinié, Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, 1997.

## EC 2 : 1 TD de 20 h « Littérature ou langue ancienne » : cours assuré par le dpt de Lettres classiques.

Les étudiants ont le choix entre deux cours :

1. Mme Hertz : « Écoles de pensée dans le monde antique »
2. M. Le Blay : « L'humain et son environnement dans l'Antiquité »

### 1. Cours de Mme Hertz : « Écoles de pensée dans le monde antique »

(20 h TD : 1 h 30 hebdomadaire + 2 h)

Dans ses *Philosophes aux enchères*<sup>1</sup> Lucien de Samosate (II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) s'amuse à imaginer la vente burlesque, orchestrée par Zeus en personne, des différents représentants des écoles philosophiques qui prédominaient à l'époque impériale : pythagorisme, platonisme, aristotélisme, cynisme, épicurisme, stoïcisme, etc. Cette œuvre volontairement placée sous le signe de la caricature est pour Lucien une façon fantaisiste de dire l'immense variété du panorama philosophique de son temps, héritée d'une histoire de la philosophie déjà multiséculaire.

L'objectif de ce cours sera de proposer une introduction aux plus importants de ces courants de pensée (les Grecs parlaient d'*haireseis*, les Latins de *sectae*). Parce qu'ils ont imprégné la littérature gréco-latine et – par-delà l'Antiquité – les littératures postérieures, ces courants de pensée n'intéressent pas seulement l'historien de la philosophie : on gagne à mieux les connaître si l'on veut comprendre les implicites et les références philosophiques qui sous-tendent bien souvent les textes littéraires.

### 2. Cours de M. Le Blay : « L'humain et son environnement dans l'Antiquité »

(20 h TD : 1 h 30 hebdomadaire + 2 h)

Le cours propose une introduction aux enjeux et méthodes de l'histoire et de l'anthropologie environnementales, en prenant pour objet d'étude les civilisations anciennes du Bassin Méditerranéen. À partir d'une sélection d'exemples et de cas issus de la documentation littéraire, iconographique ou archéologique, on abordera les représentations cosmologiques et les relations pratiques et concrètes des sociétés anciennes avec leur environnement. Les cas étudiés seront mis en relation avec les notions et concepts issus de la pensée écologique et environnementale contemporaine.

La bibliographie de référence sera présentée en lien avec chaque cas étudié.

## UEC 37 :

### « Lire les textes : expression orale » : Mme Orlandi

1 TD de 30 h (2 h 30 par semaine)

Ce semestre sera dédié à la prise de parole en général et à la lecture de textes littéraires en particulier. Les séances, d'une durée de 2 h 30, seront principalement consacrées à des exercices pratiques : travail d'écoute, placement du corps dans l'espace, exploration vocale (hauteur, volume, articulation, rythme), improvisation avec ou sans texte, lecture expressive, lecture chorale, adresse au public. L'objectif est de renouer avec le plaisir de lire (c'est-à-dire avec le geste d'offrir un texte à un auditoire) et, pour chacun.e, de développer sa propre sensibilité dans la double posture d'écoute et de profération. Nous verrons aussi comment un même texte peut susciter plusieurs interprétations (au sens musical du terme – comme le morceau interprété par un musicien).

Nous travaillerons avec des extraits de genres et de siècles différents. Vous serez amené.e.s, dans un deuxième temps, à construire vos propres corpus.

---

<sup>1</sup> Titre grec : *Biôn praxis*, c'est-à-dire *Vente de vies*.

**Organisation :**

**UEC 36 « Les paralittératures »**

1 TD de 24 h : M. Claudel

**UEC 37 « Littérature et cinéma »**

1 TD de 32 h : M. Postel

**UEC 36**

**M. Claudel : « La littérature du dernier rayon. *Regards sur le paralittéraire* »**

Romans de gare, séries d'espionnage, sagas de science-fiction, romances à l'eau de rose, épopées spatiales, cycles d'heroic fantasy... Ces genres réputés « mineurs » ou « commerciaux » sont généralement tenus pour quantité négligeable par les spécialistes de littérature : cantonnés dans une sorte de sous-système des lettres, loin des grandes œuvres consacrées, ils sont ce que les « séries B » ou les « séries Z » sont au cinéma d'auteur. Regardées avec une pointe de condescendance, ces œuvres présumées « faciles » – dans lesquelles l'ambition littéraire cède le pas au pur plaisir de la lecture – constituent pourtant la masse de la production d'une époque, et sans doute sa partie la plus énergique et la plus vivante. En cela, elles sont des instruments précieux pour comprendre le fonctionnement même de l'institution littéraire, fondé sur une dialectique constante entre lignes hautes et lignes basses, centre et périphérie. De Fantômas à James Bond, de Tarzan à Wolverine, de San Antonio à OSS 117, de Robert Langdon à Katniss Everdeen, nous chercherons donc, dans le cadre de ce cours d'introduction, à tracer les contours du paralittéraire – et à saisir, à travers cette étude, les mécanismes d'institutionnalisation (ou inversement de minoration) des œuvres et des auteurs.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée.

Pour lancer la réflexion, on pourra lire avec profit l'article « Paralittérature » de Denis Saint-Jacques dans *Le Dictionnaire du littéraire*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 420-421.

**UEC 37 :**

**M. Postel : « Littérature et cinéma. Pickpockets »**

Nous tenterons de cerner la représentation du pickpocket, type social et économique anti-conformiste, dans la littérature (depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui), le cinéma (film et série), à travers plusieurs genres (physiologie, roman, nouvelle, film, documentaire).

**Programme :**

*Tous les textes sont fournis sur Madoc :*

- Extraits de Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris* (1782-1788) (t. I, ch. XXXI, 9 pages : « Escrocs polis, filous », texte fourni)
- Extraits de Balzac, *Code des gens honnêtes ou l'art de ne pas être dupe des fripons* (1824)
- Extraits de Louis Huart, *Physiologie du flâneur* (1841) (chap. 4, 7, 8, 10 et 12)
- Extrait de Daniel Defoe, *Colonel Jack* (1722) (ch. 1-7, 103 pages, texte fourni en anglais, 180 p., et en français, 155 p.)

- Extrait de Charles Dickens, *Oliver Twist* (1837-1839) (ch. 8-15, environ 140 pages, texte fourni en anglais et en français)
- Maurice Leblanc, *Le Collier de la reine* (publié isolément en 1906), dans *Arsène Lupin, gentleman cambrioleur* (1907, 27 pages)
- Stefan Zweig, *Pickpocket (Unvermutete Bekanntschaft mit einem Handwerk, 1931)* ou, avec une autre traduction du titre, *Révélation inattendues d'un métier* dans *La Peur*, recueil de six nouvelles de Stefan Zweig, traduction de Alzir Hella, Livre de poche (environ 60 pages, texte fourni en français)
- Fuminori Nakamura (中村文則), *Pickpocket (掏摸, 2009)*, traduction française de 2013 chez Picquier Poche, 199 pages)

Des extraits de films sont vus en classe :

- Samuel Fuller, *Le Port de la drogue (Pick Up On South Street, 1953)*
- Robert Bresson, *Pickpocket* (1959, 76 mn)
- Jacques Rouffio, *Violette et François* (1977, 98 mn)
- Jia Zhangke, *Xiao Wu, artisan pickpocket (小武, 1997, 108 mn)*
- Extraits de Raymond Depardon, *Faits divers* (1983), *Délits flagrants* (1994) et *10<sup>e</sup> Chambre, instants d'audience* (2004)
- Louis Leterrier, George Kay et François Uzan, *Lupin, dans l'ombre d'Arsène*, chapitre 1, *Le Collier de la reine*, série Netflix (2021, 50 mn).

## Spécialisation Professorat des écoles

### Organisation :

#### UEC 36 « Culture générale en littérature 1 » :

1 TD de 30 h : Mme Auvray (2 groupes)

#### UEC 37 « L'école et ses apprentissages »

EC 1 : 1 TD de 24 h : « Histoire/géographie et mathématiques » : Mme Burguin pour les Mathématiques et M. Guicheteau pour l'Histoire/géographie.

EC 2 : 1 CM de 24 h : « République, citoyenneté, diversité » : cours assurés par M. Urbanski.

### UEC 36 :

#### Mme Auvray : « Culture générale en littérature 1 » (2 groupes)

##### « L'enfance dans la littérature à travers les siècles ».

Le TD se déroulera en 12 séances de 2 h 30.

Lors de la première séance, nous introduirons le sujet et présenterons l'organisation du semestre et les travaux demandés. Lors des séances suivantes, nous aborderons la question de l'enfance sous différents angles, en prenant appui sur de nombreux extraits d'œuvres littéraires : nous étudierons ainsi les conceptions et les mondes de l'enfance, la famille et l'amour parental, l'éducation et la pédagogie, les droits et la protection de l'enfance... Autant de thèmes que nous approfondirons en plongeant successivement dans trois œuvres complètes afin de questionner, nourrir et mettre en perspective votre propre vision de l'enfance. Chaque séance sera ponctuée par un ou deux exposés et la dernière séance sera consacrée à un devoir sur table qui clôturera le semestre.

Évaluation en contrôle continu : 1 exposé oral de 20 minutes (en binôme ou trinôme selon les effectifs) et 1 devoir final sur table de 2 h.

Pour les étudiants en D.A. et en cas de rattrapage (session 2) : 1 devoir de 2 h sur table.

Bibliographie : une anthologie distribuée en début de semestre (composée d'une trentaine de textes extraits d'œuvres littéraires) et trois œuvres complètes : Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, livre I & 2, édition GF 2021, Hans-Christian Andersen, *Contes*, édition GF 2021 et Wole Soyinka, *Aké, les années d'enfance*, édition GF 2021 (édition conseillée indiquée, des extraits seront distribués en cours).

## UEC 37

### EC 1 :

#### M. Guicheteau « Histoire/Géographie »

Les étudiants découvrent l'enseignement de l'histoire en cycle 3 à l'école primaire. Ils découvrent les étapes de la réalisation d'une séquence : prendre connaissance des documents officiels (programme, fiches destinées aux professeurs des écoles), faire le point sur les savoirs scientifiques, transposer ces savoirs savants dans le cadre scolaire sous la forme d'objectifs de connaissances. Au-delà, ce cours présente l'inscription de l'enseignement scolaire de l'histoire dans une approche constructiviste caractérisée par des démarches d'investigation à l'échelle de l'ensemble du projet pédagogique de l'école primaire : la séquence d'histoire est conçue comme une enquête menée par les élèves afin qu'ils produisent des explications historiques en vue de répondre à une problématique. Les étudiants expérimentent l'élaboration d'une séquence et cette expérimentation constitue l'évaluation de cet enseignement.

#### et Mme Burguin « Mathématiques » :

Le descriptif sera communiqué à la rentrée.

### EC 2 :

#### M. Urbanski : « République citoyenneté diversité » – 24 h CM

Les questions de citoyenneté font partie du programme de l'école primaire en EMC (Éducation Morale et Civique), mais elles se posent également dans certaines situations de travail, en lien avec l'expression de croyances religieuses ou la manifestation d'attitudes discriminatoires. Ce cours est l'occasion de rappeler le contenu et la cohérence des principes politiques qui fondent l'école publique, dont l'évolution historique sera brièvement évoquée. Dans un second temps, nous étudierons quelques situations de travail ayant engendré des désaccords professionnels en milieu scolaire au sujet de la laïcité, de la république et de la diversité sociale et culturelle.

#### Bibliographie :

Calvès G., 2022, *La laïcité*. Paris : La Découverte, coll. Repères.

Dubet F., 2018, Durkheim et les questions scolaires : hier et aujourd'hui. In Cuin C.-H. & Hervouet R. (dir.), *Durkheim aujourd'hui*, Paris, Presses universitaires de France, p. 45-66.

Lantheaume F., Urbanski S. (dir.), 2023, *Laïcité, discriminations, racisme. Les professionnels de l'éducation à l'épreuve*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.



## REPARTITION SEMESTRIELLE DES ENSEIGNEMENTS

### LICENCE 2e ANNÉE (L2)

#### SEMESTRE 4 (S4)

##### UE DISCIPLINAIRES

<b>UE 41</b>	<b>Littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle</b>	6 ECTS
	24 h CM Histoire de la littérature française du XVII <sup>e</sup> s	
	24 h TD Littérature française du XVII <sup>e</sup> s : étude d'œuvres	

<b>UE 42</b>	<b>Littérature et problématiques transversales</b>	6 ECTS
	48 h TD	

<b>UE 43</b>	<b>Littératures comparées : littérature et arts</b>	6 ECTS
	48 h TD	

##### UE TRANSVERSALES

<b>UE 44</b>	<b>Langue vivante = Anglais, Espagnol ou Allemand</b>	3 ECTS
	24 h TD	

<b>UE 45</b>	<b>Projet tutoré</b>	3 ECTS
	18 h TD	

##### UE COMPLEMENTAIRES PROPOSEES PAR LM

	Professorat des écoles	Critique et pratique de la littérature	Culture et médias
<b>UE 46</b> 3 ECTS	Culture générale en littérature 2 30 h TD	<b>Aux sources de la langue</b>	<b>Médias et médiations</b>
		EC 1 : Histoire de la langue 24 h TD	EC 1 : Récits médiatiques 18 h TD
		EC 2 : Littérature et langue ancienne 20 h TD	EC 2 : Atelier de médiation culturelle 24 h TD
<b>UE 47</b> 3 ECTS	<b>L'école et ses apprentissages</b>	Théorie littéraire 24 h TD	Pratiques rédactionnelles 30 h TD
	EC 1 : Histoire/géographie + Mathématiques 24 h TD		
	EC 2 : Métiers d'enseignant innovation et expérimentation 24 h CM		

Dans le cadre des UE Complémentaires, vous avez la possibilité de suivre d'autres cours proposés en dehors du département : Bloc « Humanités et musique », bloc « Langue et culture de l'Antiquité », bloc « Découverte »...

## UED 41 : Littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle

### Organisation et volume horaire

1 CM de 24 h (2 h / semaine) et 1 TD de 24 h au choix (2 h / semaine)

Crédits ECTS : 6      Coefficient : 6/30

### CM

#### Mme Grande : Littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle

Parce que le XVII<sup>e</sup> siècle a reçu en France le redoutable privilège d'être considéré comme le « Grand Siècle », il a été compris comme le siècle du « classicisme », en oubliant un peu vite la diversité des genres et des styles qui le caractérisent, témoignage d'une société en tension et en mutation. Après avoir posé quelques jalons historiques et sociologiques, de la mort de Henri IV en 1610 à celle de Louis XIV en 1715, nous mettrons en relation l'histoire littéraire avec l'histoire culturelle, religieuse et politique du XVII<sup>e</sup> siècle, de manière à souligner comment les œuvres et les genres entrent en résonance avec la société de ce temps. Ce parcours explorera ainsi conjointement la société et la littérature d'un siècle devenu – et longtemps resté – un siècle de référence. Le cours s'appuiera sur une anthologie de textes qui sera mise à disposition sur Madoc.

### TD

#### Mme Rousseau : « Les *Contes* de Perrault, une écriture du merveilleux » (1 groupe)

##### Au programme :

Charles PERRAULT, *Contes*, 1694 (édition intégrale au choix : textes en vers et en prose)

Mlle Lhéritier, *Les Enchantements de l'éloquence*, 1696 (disponible en ligne).

Au sein de la mode des contes de fées qui se développe à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les *Contes* de Perrault font figure d'exception tant ils sont brefs et ramassés. Chef de file du parti des Modernes, Charles Perrault, dans ces onze textes met en scène une écriture particulière du merveilleux, où le pragmatisme d'une énonciation enjouée s'adresse avec connivence à un lecteur complice (et ravi) d'être pris pour un enfant. L'analyse de ces textes, apparemment connus de tous et dans la mémoire profonde de chacun, considérés comme un modèle du genre, permettra de mettre en évidence les spécificités stylistiques du conteur et ses thématiques privilégiées.

#### M. Méniel : « La tragédie au XVII<sup>e</sup> siècle » (1 groupe)

Comment définir la tragédie en tant que genre ? Quel rapport existe-t-il entre sa forme et la vision du monde dont elle est porteuse ? Quel usage la tragédie fait-elle des mythes ? Quelles relations entretient-elle avec ses autres que sont la comédie et l'épopée ? Pour répondre à ces questions, nous ferons appel à des textes théoriques et nous étudierons une pièce du début du XVII<sup>e</sup> siècle, qui relève encore de la tragédie humaniste, *Hector* (1604) d'Antoine de Montchrestien, une tragédie qui se termine bien, *Cinna* (1643) de Corneille, et le chef-d'œuvre de Racine, *Phèdre* (1677).

##### Au programme :

MONTCHRESTIEN, Antoine de, *Hector* (texte déposé sur Madoc).

CORNEILLE, Pierre, *Cinna*, Petits classiques de votre choix.

RACINE, Jean, *Phèdre*, Petits classiques de votre choix.

##### Œuvres théoriques et critiques :

ARISTOTE, *La Poétique*, éd. et trad. Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Le Seuil, 1980.

ESCOLA, Marc, *Le Tragique*, GF Flammarion (Coll. Corpus), 2002.

### Organisation et volume horaire

Deux programmes au choix.

48 h TD (2 x 24 h TD) (2 x 2 h / semaine)

Crédits ECTS : 6      Coefficient : 6/30

### 1. Programme de Mme Brochard et Mme Ligier-Degauque :

#### « Les peuples extra-européens en littérature : fabrique d'un imaginaire et réappropriation des voix »

Ce cours « Problématiques transversales » est construit à deux et avec un programme commun. Autrement dit, les présentations ci-contre de Mme Brochard et de Mme Ligier-Degauque ne représentent pas des cours séparés, mais bien deux façons complémentaires d'aborder la question des discours portés sur les peuples extra-européens (Polynésie et Amérique) et des images véhiculées, ainsi que (enjeu majeur) le long parcours de réappropriation des voix par ceux dont on a parlé ou qu'on a fait parler. Tout au long du semestre, des croisements et des échos entre les deux parties du cours permettront d'approfondir le travail de réflexion, avec un dialogue entre la première modernité (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) (Mme Ligier-Degauque) et la littérature contemporaine (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) (Mme Brochard). Les étudiants seront ainsi invités à un décentrement du regard, jusqu'alors souvent orienté par le prisme de la littérature européenne, et à une réflexion sur le processus et les modalités de la construction d'un imaginaire de l'altérité : comprendre une telle fabrique des images serait une manière d'éviter de reconduire une histoire qui a pu s'écrire sans l'Autre.

Au programme : un texte de voyage (Bougainville) et sa continuation fictive (Diderot) ; une tragédie sur la colonisation (Voltaire), et un récit contemporain (Chamoiseau). N.B. la pièce *Alzire* de Voltaire vous sera donnée ; pour les trois autres textes, nous avons choisi un format court (Diderot), articulé à un récit de voyage (Bougainville), et un roman, dans des éditions accessibles.

À titre d'ouvertures, d'autres textes, que vous n'avez pas à vous procurer, viendront enrichir et mettre en perspective ce programme (ex. poésie autochtone, extraits de livres d'ethnologie).

### Présentation de la partie du cours sur la première modernité, par Mme Ligier-Degauque :

Elle portera sur la construction des discours sur les peuples extra-européens, aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, et la diffusion des images par les récits de voyage des explorateurs, des commerçants, des pères jésuites, etc. ainsi que par la littérature de fiction. Elle se concentrera sur deux aires culturelles et géographiques : la Polynésie et l'aire hispano-américaine.

La première modernité est marquée par le développement des relations commerciales, qui s'accompagnent de la découverte de nouveaux territoires et de nouvelles organisations sociales, avec une prise en compte de l'Autre réelle, limitée ou absente. Les écrivains français sont friands de tout ce qui peut venir d'*ailleurs*, et certains formulent dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, un doute sur les conséquences de la prétention à l'universel. Ainsi, dès 1721, dans les *Lettres persanes*, Montesquieu choisit d'adopter un regard décentré sur la France, avec ses deux héros persans (Usbek et Rica) : il remet en cause l'ethnocentrisme, qui consiste à ramener l'Autre à ce que l'on connaît. Les Lumières ont pu chercher à définir ce que c'est qu'être humain, en-dehors du poids des traditions et grâce à la confrontation à d'autres sociétés. Malgré un tel désir d'ouverture, ce mouvement littéraire et philosophique aurait-il fait parfois entendre sa voix aux dépens de celles des autres ? C'est ainsi qu'on a pu parler de « ventriloquie » des Lumières, qui, comme le rappelle Antoine Lilti (*L'Héritage des Lumières*), est signalée par la critique postcoloniale comme une manière de « faire parler les autres en les réduisant au silence ». La première modernité aurait-elle abouti à *L'Invention du sauvage*, selon le titre de l'exposition conçue par Lilian Thuram (commissaire général), Pascal Blanchard et Nanette Jajomijn (commissaires scientifiques) ?

C'est à la complexité du discours et des images des peuples extra-européens, et plus particulièrement polynésiens et sud-américains que nous nous intéresserons. Parler de l'Europe des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles et du regard porté sur les peuples autochtones, c'est revenir aux sources d'un imaginaire qui s'est appuyé sur des informations fiables et documentées, mais aussi des clichés et des récits de seconde main, voire fabriqués de toutes pièces. Nous proposerons ainsi une démarche qui relève de la littérature et de l'ethnologie : sans céder aux facilités du relativisme historique, on pourra voir que certaines questions abordées à l'époque au sujet de l'Autre entrent en résonance avec des problématiques actuelles et permettent de mieux comprendre notre modernité (tolérance, multiculturalisme, progrès, lien nature/culture etc.).

### **Au programme :**

1. Sur la Polynésie vue d'Europe, lectures croisées entre :

- Bougainville, *Voyage autour du monde*, éd. Jacques Proust, Folio Classique (c'est le premier navigateur français à avoir fait le tour du monde au XVIII<sup>e</sup> siècle ; son récit de voyage, passionnant au demeurant, est long : vous n'aurez pas à en lire la totalité, et le cours portera avant tout sur l'évocation de la découverte de Tahiti et du séjour parmi les Tahitiens).
- Et ce qu'en a fait Diderot dans *Supplément au Voyage de Bougainville* (plusieurs éditions de ce court texte existent ; par exemple le texte est paru dans : Diderot, *Contes*, éd. Béatrice Didier, Livre de Poche). On pourra se demander qui sont les Tahitiens chez Diderot (par rapport à la réalité polynésienne) : au service de quelle cause philosophique sont-ils mis à profit ?

2. Sur l'aire hispano-américaine :

- Voltaire, *Alzire ou les Américains*, *Œuvres complètes de Voltaire*, vol. XIV, éd. T.E.D. Braun, Oxford, Voltaire Foundation (texte donné en cours). Cette tragédie, qui porte sur le Pérou, conquis par l'Espagne catholique au XVI<sup>e</sup> siècle, mérite d'être replacée dans le contexte colonial de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle met en scène la rébellion possible des opprimés, dès lors que l'occupant règne par la force, mais également une issue possible : que penser de la leçon de tolérance religieuse incarnée par Alvarès (ancien gouverneur espagnol), dans ses actes et ses discours à l'égard des Péruviens ? Faut-il y voir une légitimation de l'exploitation pacifique des colonies, avec le consentement des habitants ? Plus largement, comment Voltaire donne-t-il à voir la réalité sud-américaine au public français ?

### **Présentation de la partie du cours sur la période contemporaine, par Mme Brochard :**

Le XX<sup>e</sup> siècle américain est marqué par la réappropriation des voix et des langues que les colonisations, les acculturations et les ethnocides ont longtemps placées sous silence. Penser les nations et les identités hispano-américaines encore en construction, héritières de la colonisation espagnole mais portant également la mémoire vivante des peuples autochtones ; montrer la pluralité culturelle inhérente à la pensée « archipélique » (Aimé Césaire) de la créolité ; se réapproprier, pour les auteur.es issu.es des Premières Nations, des espaces de discours et d'action dont l'accès leur a longtemps été interdit : tels sont les enjeux qui innervent les littératures américaines contemporaines. En sortant de l'oubli des cultures autochtones détruites par les colonisations, en déployant les héritages multiples ayant forgé leur « identité » culturelle, en opérant un travail de récupération des langues autochtones, ces littératures américaines, aussi diverses dans leurs langues que dans leurs configurations culturelles, ont pour point commun de proposer un nouveau rapport à l'histoire et aux territoires, dans une entreprise de reconquête par le langage.

La partie du cours « Problématiques transversales » centrée sur la période contemporaine proposera un parcours à travers le continent américain pour montrer comment s'opère, à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle plus précisément, cette entreprise de réappropriation des espaces et des discours menée par la littérature. Nous commencerons par plonger dans la pensée de grands auteurs hispano-américains qui ont cherché à combattre la « légende rose » de la *Conquista*, pour mieux montrer combien ces nations sont également filles des peuples autochtones décimés par l'entreprise coloniale : dans cette perspective, c'est l'auteur mexicain Carlos Fuentes qui retiendra particulièrement notre attention, tant son œuvre s'articule autour de la complexité de l'« identité » hispano-américaine. En remontant le continent et l'histoire, nous aborderons ensuite la pensée de la créolité telle que la déploie l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau,

héritier d'Aimé Césaire et d'Édouard Glissant, penseurs du pluralisme. Nous terminerons notre parcours géographique américain dans les territoires canadiens, et plus particulièrement au Québec, où les littératures autochtones francophones se déploient depuis quelques années avec vitalité, libérant notamment la parole sur les atrocités commises par le gouvernement canadien et les pensionnats.

#### **Au programme :**

1. Pour la littérature francophone antillaise, nous travaillerons sur un récit de Patrick Chamoiseau, écrivain lauréat du Prix Goncourt, *La Matière de l'absence*. C'est un récit mêlant mémoire collective et mémoire individuelle, dans une réflexion sur les béances de l'Histoire et les trajectoires personnelles. Partant de la mort de sa mère, Chamoiseau revisite l'histoire des Antilles et remonte le chemin des origines.
2. Édition à vous procurer : Patrick Chamoiseau, *La Matière de l'absence* (2016), Paris, Le Seuil, coll. Points, 2018.
3. Pour les littératures hispanophones et les littératures autochtones francophones, nous travaillerons à partir d'une anthologie de textes qui vous sera fournie.

## **2. Programme de M. Méniel et M. Lillis :**

### **« La folie dans la littérature et dans l'art (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) »**

Ce cours « Problématiques transversales » est construit par deux professeurs, autour d'un programme commun. Les deux TD auront lieu simultanément et ils sont complémentaires : M. Méniel traitera de la période XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles et M. Lillis de la période XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles.

La folie est un thème très vaste, qui se rapporte à des réalités diverses : quel lien établir entre les sorcières de l'âge classique et les personnages de monomaniaques du théâtre de Molière, entre le fou du Roi, à la Renaissance, et le fou criminel de la médecine légale du XX<sup>e</sup> siècle ? Quels liens peut-on tracer entre les traitements médicaux des femmes considérées « hystériques » dans les asiles du XIX<sup>e</sup> siècle, et les soldats traumatisés « hystériques » de la Première Guerre mondiale ? Inquiétante et fascinante, la folie se trouve souvent au croisement de la médecine, de la littérature, et de l'art. Médecins, écrivains, et artistes se côtoient dans des échanges autour de cette maladie mystérieuse, troublante, et parfois fantastique, toujours à la recherche, non seulement d'un langage capable de l'appréhender, mais de ce qu'elle dévoile de nouveau sur l'esprit humain. La folie devient sujet et objet de la littérature, dans le contenu (le récit, le personnage) comme dans la forme (le langage, le narrateur). Ce cours permettra de traverser les siècles en suivant l'évolution des idées et en observant la naissance et les développements de la psychologie et de la psychiatrie, mais il sera aussi l'occasion de découvrir plusieurs genres littéraires et de nombreux auteurs et artistes.

#### **Présentation de la partie du cours de M. Méniel :**

Ce cours invite les étudiants à un parcours à travers les trois siècles de la première modernité (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Il s'appuiera sur des textes célèbres. Ce sera l'occasion d'analyser le regard d'Érasme sur une folie ambiguë, tout à la fois délire et sagesse (*Éloge de la Folie*), le débat entre Jean Bodin et Jean Wier à propos des sorcières (extraits de *De la démonomanie des sorciers*), la démence chez Racine (*Andromaque*), le rapport qu'entretient Molière avec les médecins (*Le Malade imaginaire*), et la fantaisie du Neveu de Rameau. Nous ferons dialoguer ces œuvres littéraires avec des gravures ou des tableaux de la même époque. Ce TD sera l'occasion de définir des notions médicales historiques (complexion, humeur, mélancolie, dyscrasie, manie ...) et de se familiariser avec de grands écrivains, mais aussi avec de grands hommes de science (Cardan, Wier, Félix Platter, Lavater) et de grands artistes (Bosch, Pieter Bruegel l'Ancien, Dürer, Saftleven, Hogarth, Goya). Étudier la folie sur la longue durée, c'est pénétrer dans l'imaginaire de différentes époques, c'est aussi essayer de comprendre la façon dont les œuvres littéraires contestent l'empire de la rationalité et des normes.

Seuls les ouvrages d'Érasme, de Racine et de Molière devront être lus en intégralité. Même si les deux autres textes sont fournis en entier, ils ne feront l'objet que de quelques explications de texte. L'enseignant déposera sur la plateforme Madoc les ouvrages à étudier, sous un format libre de droits, mais comme ces ouvrages sont dépourvus de notes, il est conseillé aux étudiants de se procurer, pour les titres les plus connus, des « petits classiques » comportant d'abondantes remarques critiques.

### **Au programme :**

ÉRASME, *Éloge de la folie*, trad. de Nolhac (déposé sur Madoc).

Jean BODIN, *De la démonomanie des sorciers* (1580), Paris, Jacques du Puys, 1581 (déposé sur Madoc).

RACINE, *Andromaque* (1667) (éd. de 1697 déposée sur Madoc).

MOLIERE, *Le Malade imaginaire* (1673) (déposé sur Madoc).

DIDEROT, *Le Neveu de Rameau* (composé entre 1762 et 1773) (déposé sur Madoc).

### **Présentation de la partie de cours de M. Lillis :**

À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les « fous », les « aliénés », ou les « hystériques », devenus objets d'études pour la médecine, sont regroupés dans des espaces dédiés (hôpitaux, cliniques). Devant cette maladie sans lésions visibles et qui échappe à la compréhension immédiate, les médecins et les écrivains s'interrogent souvent de concert : est-ce une maladie du corps ou de l'esprit, physique ou mentale ? Quelle est son origine, quelle est sa cause ? Quels sont ses symptômes ? Comment la décrire, la représenter ? Si le fou a perdu la « raison », comment le traiter ? Si la folie dépasse les limites de la raison, qu'y-a-t-il au-delà de la raison aux yeux du médecin, de l'écrivain, de l'artiste ? « N'est-il pas possible » se demande Nerval au sujet de la folie, « de dompter cette chimère attrayante et redoutable, d'imposer une règle à ces esprits des nuits qui se jouent de notre raison ? » Chacun cherche à observer chez les aliéné(e)s des symptômes étranges, des gestes et postures troublants, un déferlement de non-sens, ou un flot verbal qui saurait dévoiler les mystères de l'esprit, peut-être de nouvelles formes littéraires – bref, une performance « folle ». Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ces performances deviennent de véritables mises en scènes devant un public étonné, parfois convaincu, parfois sceptique, parfois politisé.

Dans ce cours, nous lirons des textes littéraires célèbres à côté de textes médicaux et de tableaux d'artistes contemporains. Nous analyserons différentes représentations de personnages ou de narrateurs atteints de folie dans des extraits de Baudelaire, Flaubert, les frères Goncourt. Nous observerons, chez Nerval et André Breton, la volonté de nourrir l'écriture par des explorations de la folie et, chez Zola, celle d'imiter les méthodes de la médecine expérimentale pour transformer la littérature en science. Chez Maupassant et Léon Daudet, nous trouverons, au contraire, des critiques acerbes des pratiques médicales et du traitement des malades. Au XX<sup>e</sup> siècle, chez Louis-Ferdinand Céline et Kurt Vonnegut, nous examinerons le traitement des traumatisés de guerre par une médecine « follement » politisée. Et au XXI<sup>e</sup> siècle, le roman de Victoria Mas, publié en 2019, revisite le thème de l'internement des femmes « hystériques » à Paris dans les années 1880.

### **Au programme :**

Une anthologie de textes vous sera fournie en classe.

L'enseignant déposera ces textes également sur MADOC.

Édition à se procurer : MAS, Victoria, *Le bal des folles* (2019), Paris, Le Livre de poche, 2021.

### **Ouvrages critiques :**

CEARD (Jean), *La folie et le corps, Études*, Rue d'Ulm, coll. Arts et langage, 2002.

POSTEL (Jacques) et QUETEL (Claude), *Nouvelle histoire de la psychiatrie* [1984], Dunod, 2005.

QUETEL (Claude), *Histoire de la folie. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Tallandier éd., 2009.

MOREL (Pierre) et QUETEL (Claude), *Médecines de la folie*, Paris, Hachette, 1985.

### Organisation et volume horaire

1 TD de 48 h au choix (4 h / semaine, réparties en 2 cours de 2 h)

ECTS : 6

Coefficient : 6/30

### Mme Lombez : Introduction à l'histoire et aux pratiques de la traduction littéraire européenne de l'Antiquité à nos jours (1 groupe)

Si la littérature étrangère n'a jamais cessé d'enrichir la culture européenne, elle le doit majoritairement à l'activité inlassable menée par les traducteurs au fil des âges. La littérature comparée, dans son enseignement, se fonde d'ailleurs elle-même, en grande partie, sur l'étude de textes en traduction. Mais comment a-t-on traduit les grandes œuvres de la littérature mondiale que nous lisons en France ? « Translation », « imitation », « traduction littérale », « (in)fidélité » : autant de notions qui demandent à être explicitées et replacées dans des contextes culturels et socio-historique précis. Ce cours proposera un panorama des points de vue et des pratiques de la traduction littéraire occidentale depuis l'Antiquité gréco-latine jusqu'à nos jours, en s'appuyant aussi bien sur les propos des traducteurs eux-mêmes (préfaces et autres paratextes) que sur des exemples concrets de traductions et de retraductions en français d'œuvres littéraires majeures de la *Weltliteratur*. On s'intéressera à des textes et genres variés (prose, poésie, littérature de jeunesse, Bible) ainsi qu'aux questions éditoriales liées au « marketing » des traductions (choix d'illustrations en couverture) et aux profils des traducteurs/traductrices à travers les siècles. Seront également discutées les modalités d'une « critique des traductions » dans le cadre de la pratique du commentaire comparé de textes traduits. Les photocopies des textes étudiés seront fournies.

### Bibliographie indicative :

- Ballard, M., *Histoire de la Traduction. Repères historiques et culturels*, Traducto, De Boeck, 2013.
- Berman, A., *Pour une critique des traductions – John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.
- Etkind, E., *Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1982.
- Eco, U., *Dire presque la même chose*, Grasset, Paris, 2007.
- Guidère, M., *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Louvain, De Boeck, Traducto, 2008.
- Meschonnic, H., *Poétique du traduire*, Lagrasse, Paris, 1999.
- Mounin, G., *Les Belles Infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955.
- Steiner, G., *Après Babel (Une poétique du dire et de la traduction)*, Albin Michel, Paris, 1978.

### Mme Peyrache-Leborgne : Fous de carnaval, bouffons de cour et saltimbanques dans la littérature et les arts (1 groupe)

Ce programme se propose d'analyser comment les personnages typiques du fou de carnaval et du bouffon de cour, issus de la culture médiévale et de la Renaissance, sont revisités par la littérature et l'art du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment à travers la figure du saltimbanque.

À partir de documents iconographiques (ainsi que d'extraits de textes théoriques), nous verrons à quel point le domaine des Beaux-Arts a déterminé, autour de ces types comiques et poétiques, le discours littéraire sur la variabilité du beau, du laid, du grotesque et du monstrueux.

En fonction de ces influences, nous étudierons quelques *short stories* (contes / nouvelles) dites de la « fête macabre » d'Edgar Poe, ainsi qu'un roman de Hugo, *L'Homme qui rit* (1869), qui témoignent de cet héritage culturel.

## Au programme :

- Edgar Poe : le cycle de la fête macabre (*Hop-Frog*, *La Barrique d'Amontillado*, *Le Roi Peste*, *Le Masque de la Mort Rouge*) et *Le Diable dans le beffroi*, in *Nouvelles Histoires extraordinaires* (édition au choix)
- Victor Hugo, *L'Homme qui rit*, édition de Myriam Roman, Paris, Le Livre de Poche, 2002. Nous verrons en parallèle quelques séquences de deux adaptations cinématographiques du roman, celle de Paul Leni (*The Man who Laughs*, 1928) et celui de Jean-Pierre Améris (*L'Homme qui rit*, 2012).
- une brochure, contenant des documents iconographiques et des extraits de textes, sera également distribuée et déposée sur MADOC (Sébastien Brant, Érasme, Rabelais, Grimmelshausen, Goethe, Baudelaire pour les textes ; Jérôme Bosch, Bruegel l'Ancien, Arcimboldo, Goya, Picasso pour le domaine des Beaux-Arts).



## UET 44 : Langue vivante

1 TD 24 h Anglais pour Lettres modernes : Mme Paris (2 groupes au choix)

1 TD 24 h Espagnol (mutualisé UFR Lettres et Langages) assuré par FLCE

1 TD 24 h Allemand (mutualisé UFR L1-L2-L3) assuré par FLCE

ECTS : 3

Coefficient : 3/30

### **Descriptif TD Anglais : Mme Paris (2 groupes)**

#### **« Tales and Rewriting of Tales »**

Nous essaierons de définir la spécificité de cette forme de littérature orale avant d'être écrite et réécrite.

Nous travaillerons donc sur des supports écrits mais aussi sur des illustrations, des adaptations, des réécritures et aussi sur le « storytelling » ou l'art de conter.

Des documents textes, vidéos, illustrations, articles, ainsi que des supports linguistiques seront disponibles sur Madoc.

TD 2 h hebdomadaires.

Le cours sera validé par du contrôle continu écrit et oral.

### **Descriptif TD Allemand :**

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarishes Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand. La seconde partie sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus d'œuvres de la modernité littéraire.

**Descriptif TD Espagnol : sera communiqué à la rentrée.**

ECTS : 3

Coefficient : 3/30

### **Organisation et volume horaire :**

1 TD de 18 h (9 séances de 2 h ; mixte présentiel et distanciel).

4 projets tutorés au choix, avec une limitation par projet du nombre d'inscrits (inscriptions sur Madoc avant le début du 2<sup>e</sup> semestre 2023-2024, organisées par Mme Ligier-Degauque, responsable de L2).

#### **1. Projet tutoré de Mme Grande :**

##### **« Présence des créatrices dans les collections du Musée d'arts de Nantes »**

Ma proposition consiste à vous donner l'occasion de concevoir un parcours muséal dédié aux créatrices au sein du Musée d'arts de Nantes (MAN).

Ce projet s'inscrit dans l'ambition de rendre plus visible la présence des femmes dans le patrimoine/matrimoine artistique. Il s'agira d'abord de repérer dans les salles et de sélectionner (ou pas) les œuvres d'arts (peinture, sculpture, installation...) créées par des femmes au fil des siècles. Pour cela, nous nous rendrons au MAN afin de procéder au repérage des œuvres. Dans un deuxième temps, vous serez invité-e-s à concevoir des fiches par créatrice et par œuvre, à l'écrit mais aussi à l'oral, en les restituant sous forme de petits exposés qui auraient lieu au musée devant les œuvres. À terme, avec l'accord du musée, nous élaborerons une plaquette papier diffusable par le bureau d'information du musée, qui permettra d'attirer l'attention du public sur les œuvres issues de la création féminine.

J'attire votre attention sur la particularité de ce cours, où une partie des séances sera en présentiel, et une partie à distance ; une partie en groupe complet et une partie en petits groupes ; et avec une certaine souplesse des horaires, en particulier à l'occasion des séances de visite au musée.

#### **2. Projet tutoré de Mme Gauzente :**

##### **« (Ré)écrire grâce à la matérialité du livre »**

Cette proposition s'intéresse au livre en tant qu'objet matériel, apparemment linéaire et séquentiel, et qui pourtant, lorsque l'on convoque l'histoire du livre (évolution des matériaux, des procédés de fabrication, des mécanismes et des formes...), offre de multiples manières de véhiculer les *messages*. De la même manière que les rapports entre textes et images jouent, se répondent, se contestent, les matières du livre et leur agencement tissent également *quelque-chose*.

Il s'agira, dans le cadre de ce projet tutoré, de se rendre sensible aux formes et matérialités adoptées dans les livres d'artistes, les livres pour enfants, les premiers livres et de voir comment les mobiliser et les investir en interaction avec des questions littéraires choisies par les étudiant-e-s au sein de leur parcours universitaire de L2.

Une visite en médiathèque sera programmée en début de projet afin de saisir l'éventail des possibilités plastiques du livre. Le déroulement du projet implique un goût pour la manipulation, l'expérimentation, la fabrication de formes livresques auxquelles peut s'adjoindre un travail d'écriture ou de ré-écriture de contenus littéraires ou pédagogiques.

À noter : Ce TD comportera des séances en présentiel et d'autres en distanciel que nous modulerons collectivement, en groupe complet ou en groupes plus restreints.

### **3. Projet tutoré de Mme Millon-Hazo :**

#### **« L’Humanisme est-il un féminisme ? Un autre regard sur les lettres humaines (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) »**

Ce projet se fonde sur un partenariat actif et créatif entre des élèves de la spécialité Humanisme Littérature Philosophie du lycée Clemenceau et un groupe d’étudiant-e-s de L2 de Nantes Université.

Nous lirons ensemble des textes allant du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle en nous interrogeant sur la place des femmes en tant que personnages et en tant qu’auteurs, nous nous interrogerons sur la représentation des écrivaines dans les canons littéraires et chercherons à comprendre comment s’est construite la notion d’humanisme, à quelle époque, selon quels critères définitionnels. Il s’agira de comprendre les représentations, de les restituer, de les contextualiser, afin de mieux les interroger, voire de les déconstruire.

L’objectif de ce projet consiste à élaborer une anthologie commentée, qui comportera des textes choisis entre le XII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles ainsi que les commentaires, les débats et les interrogations des lycéen-ne-s et étudiant-e-s du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette anthologie commentée fera l’objet d’un travail d’édition, chez l’éditeur nantais Bardane.

### **4. Projet tutoré de Mme Pinel :**

#### **« Étudiant-e-s acteurs de la B.U. : investir la nouvelle salle “Plateau” dans le cadre de Souffle et poésie »**

La BU lettres tout juste rénovée ouvre une salle appelée « Le plateau ». Cette salle modulable sera au cœur du développement de « [Souffle et poésie](#) » tant en lettres modernes qu’en langues. Elle rassemblera le fonds de poésie contemporaine en cours de constitution dans toutes les langues, et abritera l’activité du projet Souffle et poésie : groupe de pilotage autour de Bruno Doucey, rencontre avec des poètes, ateliers, formations, lectures, expositions, création d’un centre de ressources « poéthèque »...

Pour les étudiants de L2 lettres modernes, il s’agira par cette UE tutorée de devenir acteurs et créateurs de la BU, en montant un projet ponctuel selon vos intérêts.

Double pilotage : M. Pinel et les collègues de la BU lettres.

Pistes de projet :

- Concevoir une exposition
- Constituer et valoriser les fonds
- Participer à la création d’une poéthèque (audio, visuelle, ...)
- Créer une programmation d’événements de lecture
- Penser un projet inclusif autour d’un handicap
- Imaginer un tutorat de pair à pair pour découvrir la BU
- Animer une page web pour partager ce projet
- ..... Et toute autre idée qui entrerait en lien avec l’esprit du projet : transmettre la poésie par le plaisir de la mise en voix ou du partage du texte.

## UEC 46 et UEC 47 : UE complémentaires proposées par les Lettres modernes

### Organisation :

En Lettres modernes, 3 spécialisations : Critique et pratique de la littérature, Culture et médias, Professorat des écoles).

**2 UEC par spécialisation à prendre. Au second semestre : UEC 46 et UEC 47.**

ECTS : 3 pour UEC 46 et 3 pour UEC 47    Coefficient : 3/30 pour UEC 46 et 3/30 pour UEC 47

### Spécialisation Critique et pratique de la littérature

### Organisation :

#### UEC 46 « Aux sources de la langue II » :

EC 1 : 1 TD de 24 h « Histoire de langue » : M. Sagnier

EC 2 : 1 TD de 20 h « Littérature ou langue ancienne » : cours assuré par le dpt de Lettres classiques.

#### UEC 47 :

1 TD de 24 h « Théorie littéraire » : M. Forest

### UEC 46

#### EC 1 : Histoire de la langue : M. Sagnier

TD de 24 h (2 h par semaine).

D'où vient le français ? D'une « étrange brume » qui se lève sur les lèvres des soldats francs, à l'hiver 842, pour l'écrivain Pascal Quignard. D'un « avorton de la langue latine », pour l'humaniste Scaliger. D'un « dialecte devenu langue », pour le linguiste britannique R. Anthony Lodge. L'historien de la langue Bernard Cerquiglini avance pour sa part que le français est une « langue orpheline ».

Le cours donnera somme toute raison à tous ces auteurs, et proposera un parcours raisonné de l'histoire de la langue française, de Charles le Chauve à *quoicoubeh*. Ce faisant, il s'agira aussi de s'initier à la linguistique historique et à ses outils : les notions de périodisation, d'histoire interne et externe, de changement linguistique, de diachronie et de synchronie seront au cœur du cours. La perspective adoptée nous amènera ainsi à nous concentrer sur les grands traits morphologiques, syntaxiques et phoniques de l'histoire du français, et sur leurs incidences (ortho)graphiques.

### Bibliographie :

Cette bibliographie est indicative et optionnelle. Pour les curieux ou curieuses qui voudraient anticiper ou compléter le cours, les ouvrages les plus accessibles sont ceux de M. Huchon et A. Rey.

- HUCHON, Mireille, *Histoire de la langue française*, Paris, Le Livre de Poche, 2002.
- LODGE, R. Anthony, *Le français : histoire d'un dialecte devenu langue*, trad. Cyril Veken, Paris, Fayard, 1997.
- MARCELLO-NIZIA, Christiane, *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys, 1999.
- MARCELLO-NIZIA Christiane, Combettes, Bernard, Prévost, Sophie et Scheer, Tobias, *Grande grammaire historique du français*, Berlin, De Gruyter, 2020.
- REY, Alain, *Le français : une langue qui défie les siècles*, Paris, Gallimard, 2008.
- REY, Alain, Duval, Frédéric et Siouffi, Gilles, *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, Paris, Perrin, 2007.

- SIOUFFI, Gilles (dir.), *Histoire de la phrase française*, Paris, Actes Sud, 2020.

## **EC 2 : Littérature ou langue ancienne : M. Maréchaux**

### **« Métamorphose des mythes »**

(20 h TD : 2 h hebdomadaires)

L'objet de ce cours consistera à relire quelques grands mythes orientaux et occidentaux et à montrer comment au fil des époques les interprétations données selon des critères différents (religieux, politiques, esthétiques) en ont modifié complètement la portée. Ainsi l'*herméneutique des mythes* prend à travers les siècles l'apparence d'une discipline qui croit dans la plasticité des textes et dans leur possibilité d'être des espaces de polyphonie et de polysémie. Telle sera la première partie du cours qui nous entraînera en Grèce antique, à Rome, dans l'ancienne Judée, mais aussi au Moyen-Âge et à la Renaissance. La seconde partie opérera un renversement dialectique : nous nous questionnerons désormais sur les mythes de la métamorphose. Nous travaillerons d'abord sur la manière dont une mutation est construite (Ovide, le *Mahabharata*, Lewis Carroll) avant d'élucider les avatars du principe même de la métamorphose : nous passerons ainsi de la transformation de l'homme en monstre (Sénèque, Ferdowsi, Picabia) ou de la statue morte ou progressivement animée en un être vivant voire en un immortel (étude des mythes de Talos, Pygmalion, Prométhée ; études filmiques de *Robocop*, *Edward Scissorhands*, etc.)

Une bibliographie et un plan de cours seront distribués au début de l'année universitaire.

## **UEC 47**

### **« Théorie littéraire » : M. Forest**

1 TD de 24 h (2 h / semaine).

Qu'est-ce que la littérature ? La question est essentielle. Il est rare qu'on la pose. Il est plus rare encore qu'on essaye d'y répondre. On peut ainsi l'étudier sans s'être jamais vraiment demandé ce qu'était la littérature, en quoi elle consistait et à quoi elle servait. Le cours se propose de mettre en place quelques repères afin de comprendre un peu comment la littérature a été pensée par les écrivains eux-mêmes mais aussi par ceux qui ont fait d'elle l'objet d'un discours philosophique, théorique et critique. On partira de la Poétique d'Aristote et on présentera certaines des interprétations qui en ont été élaborées à l'âge classique ou au siècle des Lumières. Mais l'accent portera surtout sur les théories développées depuis le XIXe siècle, à l'époque du romantisme puis du symbolisme, au XXe siècle avec le surréalisme, la nouvelle critique et le structuralisme et jusqu'à aujourd'hui. On mettra systématiquement en regard des textes d'écrivains, de romanciers ou de poètes (par exemple : Hugo, Baudelaire, Mallarmé, Proust, Breton ou Aragon) et des textes de philosophes, de penseurs ou de théoriciens (Taine, Sainte-Beuve, Nietzsche, Marx et Freud mais aussi Roland Barthes, René Girard, Julia Kristeva, etc.). Ce regard sur l'histoire de la théorie littéraire sera enfin l'occasion d'une réflexion menée dans le cadre du cours et qui portera sur les questions que se pose quiconque s'intéresse à la littérature, questions qui ne cessent de revenir même si elles le font, à chaque époque, sous des formes nouvelles. L'écrivain doit-il imiter ou inventer ? Lui faut-il s'inscrire dans la tradition comme le voulaient les Anciens ou bien rompre avec elle comme le prétendaient les Modernes ? L'œuvre littéraire est-elle le reflet de la société dans laquelle elle s'écrit ou bien l'expression de la personne qui l'écrit ? Dépend-elle du contenu sociologique ou psychologique qu'elle traduit ou bien est-elle autonome par rapport à lui ? Et au bout du compte : à quoi peut bien servir la littérature ?

Une bibliographie et un programme détaillé seront distribués lors de la première séance.

## Spécialisation Culture et médias

### **Organisation :**

#### **UEC 46 « Médias et médiation »**

EC 1 : 1 TD de 18 h « Récits médiatiques » : Mme Hébuterne

EC 2 : 1 TD de 24 h « Atelier de médiation culturelle » : Mme Rubellin

#### **UEC 47 « Pratiques rédactionnelles »**

1 TD de 30 h : Mme Sourisse

### **UEC 46**

#### **EC 1 : « Récits médiatiques » : Mme Hébuterne**

Ce cours vise à connaître et découvrir l'écriture médiatique à travers la photographie de presse. Il questionne les relations texte/image dès le début de l'apparition de l'appareil photo. La place de l'image dans les médias de presse sera analysée au travers de nombreuses illustrations. La narration photographique sera au cœur du cours. Il sera également proposé aux étudiants de créer un événement de type exposition avec restitution photographique sur un thème que nous choisirons ensemble.

#### **EC 2 : « Atelier de médiation culturelle » : Mme Rubellin**

Comment rendre accessible au plus grand nombre les œuvres et les productions culturelles (musées, concerts, spectacles etc.) tout en prenant en compte la diversité des publics ? Cet atelier est destiné à permettre aux étudiants de mettre en pratique leurs compétences interprétatives et rédactionnelles ainsi que leur créativité dans le cadre d'actions de médiation en partenariat avec une ou plusieurs institutions culturelles (selon le nombre d'inscrits). Après une courte introduction à la médiation culturelle, les étudiants seront directement invités à participer à un projet de médiation, pour lequel des visites et des rencontres sont à prévoir.

### **UEC 47**

#### **« Pratiques rédactionnelles : résumé et synthèse de documents » : Mme Sourisse**

Travail de résumé et de synthèse sur des corpus (articles de presse, documents iconographiques, extraits littéraires, etc.) abordant des questions culturelles variées.

En plus de l'ouverture culturelle qu'il propose, ce TD vise à développer les compétences suivantes :

- lire efficacement, savoir repérer les idées clés sans simplifier
- améliorer la lecture rapide, savoir se repérer dans un corpus et prioriser
- trouver la problématique d'un corpus, confronter des idées et points de vue, bâtir un plan efficace
- rédiger avec précision et concision, sans paraphraser ni trahir une idée

Ce TD peut également être vu comme une initiation aux exercices requis en cas de poursuite d'études vers des cursus de communication (concours d'admission en écoles), journalistiques (revues de presse), administratifs (notes de synthèse) ou d'animation (par exemple : concours d'animateur territorial).

## Spécialisation Professorat des écoles

### **Organisation :**

#### **UEC 46 « Culture générale en littérature 2 » :**

1 TD de 30 h : Mme Claquin

#### **UEC 47 « L'école et ses apprentissages »**

EC 1 : 1 TD de 24 h « Histoire/géographie et Mathématiques » : Mme Burguin pour les Mathématiques et M. Audic pour l'Histoire/géographie.

EC 2 : 1 CM de 24 h : « Métiers d'enseignant innovation et expérimentation » : Mme Marquer et M. Simonet

### **UEC 46**

#### **Mme Claquin : « Culture générale en littérature 2 : l'album dans la littérature de jeunesse »**

##### **Objectifs :**

- construire des savoirs culturels, historiques et littéraires sur l'album et la littérature de jeunesse (apports des formateurs) ;
- se créer une culture personnelle dans le domaine de la littérature de jeunesse (carnet de lecture, fréquentation du CRD de l'ESPÉ, ressources personnelles) ;
- échanger sur ses lectures d'albums de littérature de jeunesse (cercles de lecture, débats interprétatifs, mise en voix, etc.) et mutualiser ses ressources ;
- découvrir des pratiques professionnelles (enseignantes) autour de l'album et la littérature de jeunesse.

### **UEC 47 :**

#### **EC 1 :**

##### **M. Audic « Histoire/Géographie »**

- Paysages naturels.
- Métropolisation et paysages urbains.
- Changement global.
- La mondialisation.
- Laïcité + être fonctionnaire.
- Discriminations et harcèlement.

##### **et Mme Burguin « Mathématiques »**

Le descriptif sera communiqué à la rentrée.

#### **EC 2 : Mme Marquer et M. Simonet : « Métiers d'enseignant : Innovation et expérimentation » – 24 h CM**

Ce cours est d'abord basé sur l'examen de situations concrètes de travail en classe. Il mobilise notamment l'analyse de l'activité de l'enseignant.e en particulier quand il ou elle débute dans le métier. Sera privilégiée une approche du travail de l'enseignant.e à partir des questions concrètes qui se posent dans l'exercice de ce métier au-delà des compétences affichées dans le référentiel métier et dans les nombreuses prescriptions qui l'encadrent. D'autre part, et en complément, plusieurs questions seront abordées : quelle est la carte des

acteurs qui participent au système et avec quelles articulations de leurs actions (ministère-rectorat-inspection académique) ? L'innovation dans l'école est-elle possible ? L'injonction à innover est-elle un paradoxe ? L'innovation : du vieux remis au goût du jour ? L'innovation : une action durable, mais à quelques conditions ?

### **Bibliographie :**

Amigues, R. (2003). Pour une approche ergonomique de l'activité enseignante. In R. Amigues, D. Faïta & M. Kherroubi (Eds.). *Métier enseignant, organisation du travail et analyse de l'activité*. Skholé, hors-série 1, 5-16 [\(12/01/2004\)](http://www.iufm.aix-mrs.fr/recherche/publications).

Faïta, D. (2003). Apports des sciences du travail à l'analyse des activités enseignantes. In *Métier enseignant, organisation du travail et analyse de l'activité*. Skholé, hors-série 1, 17-23.

Goigoux, R. (2007). Un modèle d'analyse de l'activité des enseignants. *Éducation et didactique*, 1(vol 1-n°3), 47-69. <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.232>



## Règles de contrôle des connaissances

---

Il est vivement conseillé aux étudiants de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

### 1. Inscriptions

---

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- le président de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

### 2. Examens

---

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

### Session initiale (1<sup>er</sup> semestre : début janvier – 2<sup>e</sup> semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

### Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription **automatique**. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

## **3. Fraude – plagiat**

---

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

## **4. Absences**

---

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu et **au vu d'un justificatif**, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

## 5. Validation – capitalisation – compensation

---

Les règles suivantes s'appliquent :

- Une **unité d'enseignement (UE)** est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

**ou**

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un **élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

- Une **année d'études** est validée :

– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

**ou**

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

- À défaut de la validation de l'année, un **semestre** est validé :

– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

**ou**

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

- La **compensation** est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

### **Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage**

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiants qui ont **obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC** à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 35 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

**BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.**

Toute UE validée est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20

**Vous ne repassez rien.**

**Un semestre peut être acquis par compensation** en fin de 1<sup>e</sup> session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, **vous ne repassez rien.**

Si à l'issue de la 1<sup>e</sup> session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser **impérativement** tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. **Attention** : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car **c'est la moyenne de l'EC qui compte**. Une absence à la 2<sup>e</sup> session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : **EC 1** : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

**EC 2** : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous **repasserez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen**, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. **Mais vous ne repassez pas l'EC 2.**

**La note finale sera la meilleure des deux notes entre session 1 et session 2.**

## ECTS

Les crédits ECTS (*European Credits Transfert System* : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une évaluation graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

## **6. Progression – redoublement**

---

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

## **7. Jury**

---

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. le chapitre concerné). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.

## **8. Délivrance du diplôme**

---

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme (en L3, moyenne générale des semestres 5 et 6). Les mentions suivantes sont accordées lors de la validation de l'année :

- Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention Assez Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention Très Bien

**Passage en M1** : La totalité des trois années de licence doit être acquise pour permettre une inscription en Master 1.

## **9. Validations d'acquis**

---

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants.

La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

## 10. Stage

---

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (*cf. infra*). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;
- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;
- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;
- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.
- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.



Département Lettres Modernes  
UFR Lettre et Langages  
Pôle Humanités

<https://www.univ-nantes.fr>